

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTE-LOIREDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 29 février 2024

N°24-02-28

Date de la convocation  
22 février 2024L'an deux mil vingt quatre  
et le vingt-neuf février

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE, Adjoint, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON ; Conseillers Municipaux ;

Absents excusés avec pouvoir :

Anne VINSON qui a donné pouvoir à M. Frédéric GIRODET  
Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY  
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme M.-F. SOUBEYRAN  
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. André MOLLE  
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M. Alain MONDON

Absents excusés sans pouvoir

Mme Mélanie PICHON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

**Objet : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la création d'un terrain de basket 3X3**

Monsieur Le Maire évoque la possibilité de réaliser un terrain de basket 3X3 en remplacement des panneaux qui n'étaient plus aux normes de sécurité vers le gymnase. Le lieu d'implantation exact reste à définir en corrélation avec l'aménagement du Sambalou phase 2. Il propose de solliciter l'aide de l'Agence Nationale du Sport pour le financement de ce terrain.

AR Prefecture

043-214302051-20240229-24\_02\_28-DE  
Reçu le 27/03/2024

Après cet exposé, Monsieur Le Maire propose :

**DE SOLLICITER** l'aide de l'Agence Nationale du Sport

**D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

Le conseil municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits  
A Saint Just Malmont, le 29 février 2024

Le Maire,  
Frédéric GIRODET



La secrétaire de séance  
Mme Emilie MASSARDIER

A blue ink signature, appearing to be 'EM', written in a stylized, cursive manner.

**AR Prefecture**

043-214302051-20240229-24\_02\_28-DE  
Reçu le 27/03/2024